

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 110
septembre,
octobre,
novembre 2011
3,05 €

**EQUIRANDO JUNIOR 2011 :
RETOUR SUR UN SUCCÈS**

SALON DU CHEVAL DE PARIS



**DU 3 AU 11
DECEMBRE 2011**
PARIS NORD VILLEPINTE



Photos : Shutterstock Images - Pierre Grad atelierlamachine.com



**JUMPING
INTERNATIONAL
DE PARIS, CSI 5***
2-5 décembre



**SPECTACLE
EQUESTRE**
9-10 décembre
20h30

www.salon-cheval.com



L'équitation en péril !

Après la condamnation des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Autriche, la France est sous le coup d'une procédure devant la Cour de Justice de l'Union Européenne visant à passer à très court terme la TVA du secteur cheval et des activités équestres de 5,5 à 19,6%.

Les incidences d'une telle mesure seraient désastreuses pour ceux qui montent à cheval et pour l'ensemble de la filière équestre.

Premières concernées, un million de familles françaises qui pratiquent régulièrement l'équitation.

Petites entreprises non délocalisables, les centres de tourisme équestre disposent d'une très faible marge et ont su générer des milliers d'emplois ; ils seraient directement touchés par une telle mesure. Ils devront baisser leurs charges de fonctionnement, subir l'absence définitive de moyens pour investir et licencier leur personnel. Ce sera autant d'entreprises en péril et de salariés qui perdront rapidement leur emploi sans espoir de le retrouver.

Parce que l'équitation offre une activité sportive de pleine nature, au contact des animaux, l'équitation est une activité saine, bonne pour la santé et le moral. Elle contribue au rapprochement des personnes de tous les âges et de tous les milieux, elle est facteur de cohésion sociale. Par ces différents aspects, les centres de tourisme équestre de la FFE font le lien urbanité-ruralité qui garantit le dynamisme et les valeurs des territoires ruraux ; ils s'inscrivent ainsi dans la démarche du développement durable.

La FFE, le CNTE et ses partenaires ont depuis plusieurs mois rencontré de nombreux interlocuteurs politiques pour parvenir à une mobilisation du parlement et du gouvernement. Retrouvez toutes les actualités sur www.lequitationenperil.org et signez la pétition pour le maintien d'une fiscalité adaptée à l'équitation.

Bernard Pavie,

Président du CNTE

sommaire



© Vercors à cheval/E. Minodier

4 Brèves nationales

5 Brèves régionales

7 Brèves internationales

8 Guide internet

A vos souris !

9 Maître randonneur et certificats de connaissance

10 Attelage
Attelage, Brocante et internet

11 Infos juridiques
Règlementation de l'attelage

12 Equirando junior 2011
Retour sur cinq jours riches en émotions !

14 Equirando 2012
Un territoire à découvrir, chacun à son rythme, et à savourer suivant ses émotions

15 Infrastructures
Sports de nature, sites de pratique et conflits d'usage

16 Initiatives en région
Le plan départemental de randonnée équestre du Val d'Oise

17 Cheval Etape
Un label pour trouver facilement un site d'étape pour votre cheval

18 ONF
2011, année française des Outre-mer

19 Environnement
Sylviculture

20 Rando Nature
Grand jeu concours

22 Randonneurs en herbe

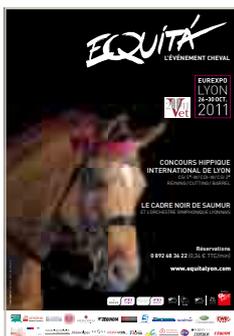


© F. GEIGGER

Prochaine parution : décembre 2011 – Photo de couverture : Vercors à cheval

Brèves NATIONALES

■ SALON



■ **Equita'Lyons** se déroulera du **26 au 30 octobre**. En dix-sept éditions, Equita'Lyons a conquis une place toute particulière dans l'univers des événements équestres de premier ordre en Europe. Chaque année, plus de 100000 visiteurs foulent les traces laissées par les sabots des plus grands cracks mondiaux, mais aussi par les chevaux et poneys de loisirs qui font tant rêver les

enfants. Car Equita'Lyons est avant tout un lieu de rencontres, autour du cheval, entre initiés et amoureux de la nature et du rêve. Cette année, le salon s'agrandit encore, offrant l'une des plus grandes surfaces pour un salon du cheval en Europe. Au programme: une création inédite signée par le Cadre Noir de Saumur et l'Orchestre Symphonique Lyonnais, des compétitions sportives majeures, et un hommage, dans le cadre de l'événement mondial Vet2011, à la médecine vétérinaire, née il y a quelque 250 ans... à Lyon! www.equitalyons.com



■ Le **Salon du Cheval de Paris** investit Paris Nord Villepinte du **3 au 11 décembre 2011** pour sa 40^{ème} édition. Avec 120 000 visiteurs, le Salon du Cheval de Paris s'est imposé depuis 40 ans comme le premier événement équestre de France. Que vous soyez passionné d'équitation ou que vous souhaitiez juste passer de

bons moments en famille, le Salon vous donne rendez-vous pendant 9 jours pour vivre de riches moments d'échanges, de rencontres, de compétitions et de spectacles. Vous pourrez assister à des événements exceptionnels (le Gucci Masters CSI 5*, La Nuit du Cheval, le Championnat du Monde du Cheval Arabe, le Master International de Voltige CVI*W, étape Coupe du Monde, la PARIS'CUP d'Attelage, etc...), voir plus de 1000 chevaux et poneys, profiter d'une offre riche et complète pour satisfaire les envies équestres de toute la famille, trouver le cheval de vos rêves ou encore initier vos enfants à l'équitation grâce aux baptêmes poneys... www.salon-cheval.com

■ LIVRE



■ **La Récré des Cavaliers**, par Quitterie Lanta et Muriel Hequet, est le livre que tous les cavaliers et encadrants attendaient pour bien appréhender et pratiquer

l'équitation éthologique sans se prendre la tête. La conception ludique du livre (fiches de jeux, quizz, illustrations) permet une approche facile et plaisante des préceptes reconnus par l'éthologie équine et l'équitation traditionnelle.

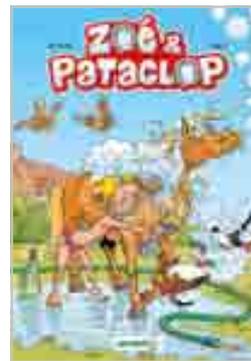
■ **Célimène** par Adeline Blondieau, Emiliano Urbano et Manuela Razzi Funambule de la narration, la scénariste puise dans tous les thèmes que peut offrir le décor du cirque



– magie, voltige – pour admirer l'histoire d'une jeune femme de 16 ans, pleine de vie... et de questions.

■ Le Tome 2 de **Zoé et Pataclap** vient de sortir. On y trouve une nouvelle facette de

l'humour équestre du Peloup, l'auteur de Triple Galop. Qui se ressemble s'assemble... Une allure fière, un aplomb sans limite, une blondeur partagée et un humour de tous les instants: l'espiègle Zoé et son malicieux poney Pataclap sont les meilleurs amis du monde. Faites attention: leur bonne humeur est contagieuse et le fou rire guette au coin de chaque page!



Brèves RÉGIONALES

■ AQUITAINE

■ Le département des Landes vous propose le premier **Salon landais du cheval le dimanche 11 septembre 2011** à Tartas.



Cette manifestation, organisée conjointement par le comité départemental d'équitation et le comité départemental de tourisme équestre, mobilise les professionnels du département qui présenteront au grand public un certain nombre de leurs activités: PTV du Trec, pony games, équitation western, attelage, horse ball, dressage, longues rênes, saut d'obstacles, voltige et équitation pour publics handicapés. Des exposants seront présents sur le site toute la journée. Celle-ci se clôturera par un trophée interclubs de gymkhana.

■ AUVERGNE

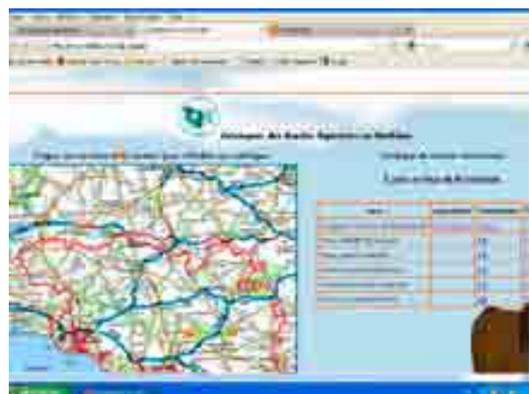
■ **La Pinatella** a pour originalité de proposer la découverte à cheval du brame du cerf. Tout en respectant la tranquillité des animaux et la sécurité des

hommes, cette manifestation permet de découvrir la richesse de la flore et de la faune de la forêt. Le **samedi 3 octobre**, les cavaliers seront accueillis en fin de journée pour prendre un pot à la maison de la Pinatelle. Une balade équestre nocturne sera organisée pour aller écouter le brame du cerf. A leur retour, les participants partageront un repas bio servi par une auberge «Bienvenue à la ferme» autour d'animations musicales et d'initiations aux danses traditionnelles. Un Parcours d'Orientation et de Régularité ou rallye, ainsi qu'un parcours d'attelage rythmeront la matinée du **dimanche 4 octobre**. Des animations nature encadrées viendront se joindre à ces épreuves. Un repas sera servi le midi au pôle équestre de Charlinagues suivi d'un spectacle équestre présenté par Diego n'co. Des parcours ludiques et multidisciplines

clôtureront ce rassemblement. Renseignements auprès du CRTE Auvergne, tél.: 04 73 34 86 06.

■ BRETAGNE

■ Le CDTE 56 a mis en ligne sur son site un **catalogue de randonnées**. De 2 à 7 jours, en boucle ou en étoile, vous pouvez visualiser votre itinéraire à l'échelle 1/25000 et le télécharger sur un logiciel de cartographie (à condition d'avoir un explorateur adapté style Google Chrome ou Mozilla) ou le copier sur une carte papier IGN. Ces tracés sont accompagnés d'un fichier en format pdf comportant un bref descriptif des paysages et sites traversés ainsi que les coordonnées complètes des hébergements équestres se situant sur l'itinéraire. Actuellement 4 boucles et 3 étoiles sont disponibles. D'autres itinéraires sont en préparation. Renseignements: www.cdte56.fr.



Brèves RÉGIONALES

■ **CENTRE-VAL-DE-LOIRE**

■ Durant trois jours, du



vendredi 4 au dimanche 6 novembre, Ferme Expo Tours ouvrira ses portes dans une ambiance conviviale, plusieurs événements agricoles se dérouleront en simultané ou se succéderont sous les 23.000m² de halls couverts, ainsi que sur les espaces extérieurs du parc des expositions de Tours. www.ferme-expo.fr

■ **CHAMPAGNE-ARDENNE**



■ **Les Journées Filière Cheval (les 17 et 18 septembre)** sont ouvertes aux attelages à 1, 2 et 4 poneys, chevaux de sang et traits ainsi qu'aux cavaliers.

L'accueil des participants sera possible dès le vendredi 16 septembre. Le samedi aura lieu l'inauguration et la présentation des journées, suivie d'un débat sur le cheval utilitaire. Une randonnée nature partira vers 15h et s'achèvera par un défilé en ville. Des animations ainsi qu'un repas spectacle cabaret seront organisés en fin de journée. Les réservations doivent être faites à l'avance, au plus tard pour le 4 Septembre. Le dimanche laissera place aux épreuves

de maniabilité en attelage, de parcours en terrains variés et de Pony Games sur l'ensemble de la journée. La remise des prix aura lieu le soir vers 17h. Renseignements par mail attelage-preardennaise@laposte.net ou par tél. : 06 80 30 23 00

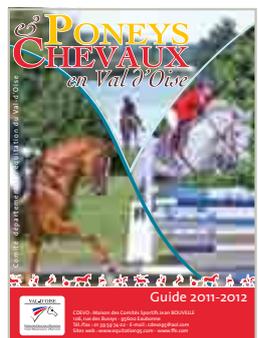
■ **CORSE**

■ Le CRTE Corse mène à bien un **projet de valorisation des itinéraires de randonnées équestres**, ayant pour objectif de pérenniser les sentiers et de développer les infrastructures de tourisme équestre de l'île. La première étape consiste à répertorier les chemins empruntés par les cavaliers de la région (plus de 2000 Km de sentiers et 68 lieux d'étapes recensés à ce jour). Afin de préciser cet inventaire, le CRTE met en place une formation concernant l'utilisation du GPS destinée aux professionnels. Ceux-ci apprendront ainsi à se servir de cette nouvelle technologie et contribueront à l'enregistrement de données précises (tracés exacts, lieux remarquables, passages dangereux, points d'eau ...) qui seront transférées sur un logiciel cartographique numérique.

■ Le CRTE de Corse sera présent et tiendra un stand au **Salon du cheval de Paris, du 3 au 11 décembre 2011**: présentation de la région et des randonnées équestres. Site internet: www.chevalencorse.com.

■ **ILE-DE-FRANCE**

■ Où pratiquer l'équitation à poney, à cheval, faire de la compétition, s'adonner à



la randonnée équestre dans le Val d'Oise? Il suffit de consulter la nouvelle édition du **guide Poneys et Chevaux en Val d'Oise 2011** pour trouver les réponses. Le cru 2011-2012 fourmille d'informations à destination de tous les cavaliers, qu'ils soient en herbe, débutants, habitués ou en perfectionnement ainsi que pour tous les passionnés par le cheval. Renseignements: www.equitation95.com ou cdevo95@aol.com.

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON**

■ Le CDTE et le CG 66



organisent conjointement un **rassemblement de cavaliers** des Pyrénées Orientales les **24 et 25 septembre** pour l'inauguration des sentiers équestres des boucles du Canigou. Au programme : randonnées sur les anciens chemins miniers, petite conférence sur le Canigou et les anciennes mines, repas et animation. Inscriptions : 06 13 75 52 87.

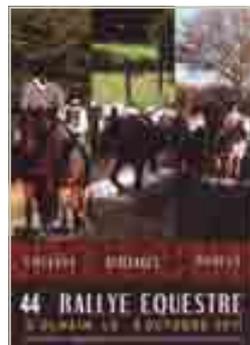
■ **MIDI-PYRENEES**



■ Pour sa cinquième édition **Randacheval** accueille, du **23 au 25 septembre**, avec le soutien du CRTE midi Pyrénées et du CDTE Ariège Pyrénées, le grand régional attelage et cavaliers. Comme chaque année il est proposé aux participants quatre boucles balisées, deux attelages et deux chevaux, soit 100 km de chemins chargés d'histoire et de la magnificence du pays séronais, itinéraires à parcourir chacun à son rythme seul ou en groupe. Nouveauté 2011: l'itinéraire attelage du dimanche empruntera majoritairement la toute nouvelle voie verte au sol souple, de quoi régaler les chevaux sur cette piste serpentant à flanc de coteaux. Plus d'informations sur www.randacheval.fr. Renseignements cavaliers: bohinnathalie@wanadoo.fr. Renseignements attelages: lescarcis@orange.fr.

■ **NORD-PAS-DE-CALAIS**

■ Pour la 62ème **Fête de la Saint-Hubert au Mont des Cats**, le CDTE du Nord organise le **dimanche 16 octobre** une manifestation ouverte à l'ensemble des cavaliers mais également aux meneurs. Au programme: messe de la St-Hubert, bénédiction des chevaux, randonnée... Renseignements auprès du CDTE Nord: ccte59@ffe.com.



■ Le CDTE 62 organise, avec l'aide du parc départemental d'Olhain, le rallye équestre d'Olhain avec le passage du gué de Caucourt. Il s'agira de la 44ème édition de cette manifestation qui connaît toujours un grand succès: 300 cavaliers et d'une douzaine d'attelage en provenance non seulement du Pas-de-Calais mais aussi du Nord, de la Somme et de l'Oise... et de Belgique.

■ **NORMANDIE**

■ Les **16 et 17 octobre 2011**, rendez-vous pour le **Premier galop entre**

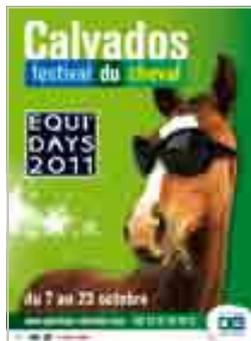


© F. GEIGGER

deux Haras Nationaux de Saint Lô au Pin

(Orne, Calvados et Manche) avec un rassemblement au lieu dit la Pommeraye en Suisse Normande. Cet itinéraire de 178 km, a été labellisé dans le cadre du Schéma Régional des Itinéraires Equestres de la Région. Il présente en effet les critères qualité et les attraits touristiques valorisant le patrimoine régional. Le samedi 15 Octobre, les cavaliers partiront du point de leur choix sur l'itinéraire reliant les deux haras, pour rejoindre en fin d'après-midi la Ferme du Mesnil de la Pommeraye. Une soirée repas et spectacle équestre sera organisée pour partager un moment convivial. Les participants pourront passer la nuit en chambre d'hôtes avant de repartir le lendemain. Renseignements auprès du CRTE Normandie par e-mail: crte-normandie@ffe.com.

■ Les **Equi'days** vous donnent rendez-vous du **7 au 23 octobre** pour deux semaines d'un festival du cheval multi activités! Vous aimez l'art? Profitez des Equi'days pour découvrir que le Cheval inspire tous les artistes, qu'ils soient peintres, photographes, comédiens ou simplement cavaliers... Vous aimez le sport? Attelage, dressage, endurance, saut d'obstacles,



vous ouvrent les portes de la découverte... Vous voulez vous amuser? Alors n'hésitez pas: allez assister aux courses, aux Trophées Epona ou aux soirées Boggie... il y en a pour tous les goûts... www.equidays.com.

■ **PAYS-DE-LA-LOIRE**
■ Sous l'égide de la Société Publique Régionale, le Comité Régional du Tourisme Equestre des Pays de la Loire, avec la collaboration des Comités Départementaux (Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée) reconnaissent actuellement 6

boucles équestres d'environ 150 kms chacune (4/5 jours de randonnée). Les hébergements pouvant accueillir les chevaux sont également recensés. Un test grandeur nature a été effectué sur la boucle «Forêt de Bercé» en Sarthe, qui a permis de tester l'itinéraire et les hébergements retenus. La Région Pays de la Loire souhaite communiquer sur ces boucles dès qu'elles seront opérationnelles afin d'attirer une clientèle de randonneurs dans nos départements.

■ Balades équestres: 20 centres labellisés de la Région Pays de la Loire participent à une opération qui permet à des personnes (juniors et adultes) non cavalières, de découvrir ou redécouvrir l'équitation au travers du tourisme équestre. Le but étant d'attirer vers ces centres de nouveaux cavaliers.

Pour plus de précisions: www.crte-paysdelaloire.com ou demande de renseignements par mail à crte.pdl@orange.fr.

■ En lien avec la MFR de Bournezeau, le CDTE85 organise des formations tout au long de l'année. Ces formations concernent tous les domaines de l'équitation

(comportement du cheval, travail aux longues rênes, cadastre, organisation de manifestations équestres, aspects juridiques, homéopathie, formation à l'attelage, etc.) Ces formations sont disponibles sur le site Internet de la MFR de Bournezeau. Lien: www.ecole-cheval-vendee.com

■ POITOU-CHARENTES

■ Toutes les dates de randonnées dans la Vienne (et même les départements voisins) sont disponibles sur le site du CDTE. Avec la nouvelle page d'accueil du site, le calendrier est d'autant plus accessible, il suffit de cliquer sur l'image correspondante...

Parmi toutes les dates proposées de septembre à novembre, le **rallye équestre médiéval de Château-Larcher (86)** sort de l'ordinaire. Les cavaliers sont conviés à assister à la fête médiévale très animée qui se tient à Château-Larcher (sud de Poitiers) chaque 3ème dimanche de **septembre, le 18 du mois en 2011**: balade dans la vallée de la Clouère et les chemins environnants avant de venir à cheval au cœur du village médiéval pour profiter des animations prévues



© A.Rodenas/Club photo de Lagnes

tout l'après-midi. La particularité cette année est la venue du roi Richard Coeur de Lion, en prélude au Festival équestre itinérant du même nom qui sillonnera en 2012 les trois régions du Poitou-Charentes, du Limousin et de l'Aquitaine avec le soutien des CRTE concernés. Randonneur voulant simplement découvrir les environs, cavalier amateur de fêtes animées... chacun trouvera sa place dans ce rallye équestre médiéval.

Toutes les infos sont en ligne sur le site du CDTE de la Vienne <http://cdte86.free.fr> ou par tél.: 06 83 49 19 54

■ PROVENCE

■ Pour la 5^e année consécutive, le CRTE Provence organise une **journée de traction animale le dimanche 2 octobre**. Elle se déroule sous la forme

d'un challenge, ouvert à tous les chevaux sur 4 épreuves: le labour-évaluation de la rectitude, de la profondeur et du retournement du sillon-, l'attelage dit de maniabilité sur un circuit balisé avec gué et butte, le débardage: traction d'une bille de bois dans un terrain jonché d'obstacles et le traineau-évaluation de la puissance et de la souplesse de traction. Une épreuve supplémentaire, le combiné maniabilité marathon, sera prévue cette année afin d'avoir un éventail plus large des possibilités du cheval d'attelage lourd ou léger. Des animations gratuites seront organisées tout au long de la journée au public telles que des baptêmes à poney, un château gonflable, des circuits en calèche ...

Contact Yves Maurin: 06 86 62 94 42.

■ Pour mieux faire connaître les possibilités de promenades et de randonnées du massif de la Sainte Victoire à la Camargue, en passant par la chaîne des Alpilles, le **Comité Départemental de Tourisme Equestre des Bouches du Rhône** vous accueillera sur son **stand** dans le cadre d'**Equita'Lyons du 26 au 30 octobre 2011**. Pour clôturer la saison équestre, le CDTE13 donne rendez vous comme chaque année aux Baux de Provence le **11 décembre 2011** pour la **bénédiction** des chevaux et des cavaliers rassemblés sur l'esplanade du château. Notez également que, suivant une tradition bien établie, la «**Chevauchée Henri Roque**» est programmée par le CRTE Provence le **18 décembre 2011**. En souvenir de ce

pionnier de la randonnée équestre, les cavaliers partent du village d'Eygalières pour se rendre à Notre Dame de Beauregard. Pour avoir plus de détail sur ces deux rassemblements, pour découvrir les itinéraires et les points d'accueil de notre département, rendez vous en octobre à Lyon sur le stand du CDTE13. Vous pouvez également les contacter par téléphone au 04 90 57 36 60 ou par mail à l'adresse CDTE13@orange.com.

■ RHONE-ALPES

■ **Equid'Espaces 2011**, grand classique équestre, ouvrira ses portes du **30 septembre au 2 octobre** pour sa 7^{ème} édition à Rochexpo, Parc des expositions de la Roche sur Foron. Avec 17 000 visiteurs en 2010, Equid'Espaces est devenu

un rendez-vous incontournable du monde équestre régional. Vous trouverez un cabaret équestre, des démonstrations de maréchalerie, de TREC, d'attelage, de western, des présentations de races, des compétitions de CSO et de dressage, mais également 120 exposants allant de la sellerie aux aménagements d'écurie en passant par le tourisme, l'équipement ou encore les métiers du cheval.



Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre



■ EQUIRANDO 2012 AU HARAS DU PIN

La FITE enregistre avec beaucoup d'intérêt la volonté de Jacques François, Président du comité d'organisation, de donner un caractère international accru à l'Equirando 2012, en favorisant, entre autres participants étrangers habituels, la venue de délégations suédoise et anglaise, compte de l'histoire spécifique de la Normandie. Les suédois se sont d'ores et déjà mon-

trés spécialement intéressés par l'évènement. On pourrait compter aussi une représentation québécoise importante. Il y sera revenu dans les prochains numéros de l'Estafette.

■ CHAMPIONNAT D'EUROPE OPEN DE TREC JEUNES

Du 2 au 4 septembre prochains, le haut niveau du TREC « Jeunes » européen se confrontera à Schönau im Mühlkreis en Autriche, sous l'égide de la FITE et

de la Fédération Equestre Nationale Autrichienne (FENA). Schönau se situe à 50 km au nord de Linz, entre Salzbourg et Vienne. Aux commandes, Friedrich Kriechbaumer, cavalier international de TREC connu et reconnu, souvent cité dans les podiums des épreuves internationales, aussi bien en championnat qu'en coupe d'Europe de la spécialité. Une cinquantaine de Jeunes cavaliers (8 ONTE) sont inscrits pour disputer le titre en individuel et par équipe. Indépendamment, les organisateurs ont étoffé le programme habituel en proposant opportunément une épreuve internationale de TREC en attelage qui réunira plus de 20 concurrents. Cette initiative marque une heureuse progression du TREC en attelage au niveau international et ne peut que réjouir la FITE.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BUREAU DE LA FITE

Les deux réunions se tiendront dans le prolongement du championnat le lundi 5 septembre à Schönau.

■ TREC DE MIRABEL AU QUÉBEC

Pour la première fois, le président de la FITE

assistait à une épreuve de TREC au Canada, montée sous la houlette experte de Frédéric Pierrestinger, avec le concours de Québec à Cheval. Belle réussite pour les organisateurs avec 65 concurrents et la présence, à cheval, du Directeur Général d'Equine Canada, Akaash Maharaj.



Guide Internet

A vos souris !

Le site www.ffe.com est riche en informations mais pas toujours facile de savoir où chercher. Afin de mieux naviguer, nous vous proposons de faire un tour d'horizon du site. Pour toutes les informations concernant la pratique du Tourisme Equestre, allez dans l'espace **Tourisme Equestre** situé sur la page d'accueil ou directement à l'adresse www.ffe.com/tourisme.



Vous voulez vous initier à l'équitation de pleine nature, vous promener ou randonner et vous cherchez un centre de tourisme équestre ? Rien de plus simple. Sur la page d'accueil du site, allez dans Rechercher un club, cliquez sur Effectuez une recherche avec plus de critères et sélectionnez Labels Qualité, Centre de Tourisme Equestre. Choisir un établissement labellisé CTE c'est la garantie d'un accueil organisé et attentif, une structure d'activité adaptée, des poneys et chevaux bien traités, des intervenants qualifiés, un projet d'équitation de pleine nature personnalisé et une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

Dans l'**onglet Actualités**, vous trouverez les informations sur les salons auxquels participe la FFE-CNTE, les événements du Tourisme, les comptes-rendus sur nos actions, les formations en cours, ...

Adeptes de la randonnée ou cavaliers occasionnels, vous souhaitez participer aux grands événements du tourisme équestre. Cliquez sur l'**onglet Evénements** pour découvrir nos quatre rassemblements phares pour cavaliers et meneurs

d'extérieur : l'Equirando, l'Equirando Junior, La Journée Nationale de l'Attelage de Loisir et la Semaine du Développement Durable. Programmes, affiches, dates et descriptifs vous y sont proposés ainsi qu'un compte rendu des éditions passées. Si vous êtes un club, le site vous offre la possibilité de vous inscrire en ligne pour participer à ces événements et des kits de communication.

Curieux de connaître l'organisation du tourisme équestre et les supports indispensables à la pratique du cheval en extérieur, reportez-vous sur l'**onglet Gîtes et Chemins**. Pour préparer vos randonnées dans les meilleures conditions, le site vous propose au travers d'un dossier « *Itinéraires équestres* » un recensement des topoguides existants dans les différentes régions et au sein des départements. Pour cela, l'onglet carte vous propose de sélectionner des topoguides en fonction du département ou de la région recherchée.

Désireux d'en connaître davantage sur le « *balisage* » équestre ? Une présentation des marques de balisage officielles et de leur utilisation

ainsi que des renseignements sur la formation des baliseurs sont disponibles dans le dossier balisage. Si vous souhaitez contacter une personne ressource, spécialiste des infrastructures du tourisme équestre ou du balisage, dans votre région, rdv sur « *acteurs en région* ».

Le « *Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre 2009-2012* » est téléchargeable à partir du dossier du même nom. Il vous renseignera sur les objectifs et les actions mises en place par la FFE-CNTE.

Enfin, les différents guides et documents techniques téléchargeables du dossier ressources seront utiles aussi bien aux porteurs de projets d'aménagement des itinéraires et hébergements qu'aux pratiquants de la randonnée.

Envie d'un peu de lecture, rendez-vous sur l'**onglet Publications**. Vous y retrouverez en outre notre magazine trimestriel, l'Estafette auxquels vous pourrez souscrire directement en ligne en cliquant sur le lien abonnez-vous. Dans le cas où vous auriez manqué un numéro, les articles des dernières éditions sont mis en ligne et classés par rubrique.

Vous souhaitez passer des galops de pleine nature ou d'attelage ou encore vous renseigner pour encadrer cette activité, rendez-vous dans l'**onglet Formations Equestres** de la page d'accueil du site. Le dossier qualification professionnelle de la FFE vous procurera l'ensemble des informations concernant l'Accompagnateur de Tourisme Equestre et de l'Animateur Poney que vous soyez jury, centre de formation ou candidat au passage du diplôme. Vous trouverez également les informations sur les Brevets de Tourisme Equestre dans le dossier du même nom.

A bientôt sur le site www.ffe.com/tourisme.

Nouvelle formule pour le Maître-Randonneur

Le règlement du diplôme de Maître-Randonneur a été rénové cet hiver. Les Maîtres-Randonneurs, acteurs engagés et experts reconnus dans le domaine du Tourisme Equestre, contribuent notamment au développement et à la promotion du Tourisme Equestre et de l'équitation de pleine nature. Focus sur cette nouvelle formule.

Pré-requis et candidature

Le candidat à la formation de Maître-Randonneur doit notamment être âgé de 30 ans révolus, être titulaire du Guide de Tourisme Equestre depuis cinq ans minimum et pouvoir justifier de dix années consécutives d'activités professionnelles ou bénévoles dans le Tourisme Equestre.

Les candidats remplissant ces conditions peuvent demander auprès de FFE Formation un dossier de candidature, pour lequel ils doivent proposer trois sujets de mémoire répondant aux critères énoncés dans le règlement du Maître-Randonneur. Les sujets peuvent notamment porter sur un projet d'aménagement de territoire,

une proposition d'évolution des qualifications professionnelles et des brevets de pratiquants.

Les candidats dont les dossiers sont recevables seront convoqués à un entretien avec le jury afin de discuter du sujet de mémoire éventuel : les candidats retenus à l'issue de cet entretien pourront suivre la formation et se présenter à l'examen du Maître-Randonneur.

Organisation de la formation

La formation, organisée par le CNTE/FFE, se déroule sur 12 mois minimum et se compose de deux modules de 12 et 35 heures, répartis sur deux regroupements obligatoires :

- **Module 1** : méthodologie d'écriture du mémoire, construction d'une problématique et d'un plan d'action,
- **Module 2** : connaissances de l'environnement institutionnel du Tourisme Equestre, outils de communication, préparation et conduite de réunions, expression orale, méthodologie et conduite de projet.



Examen final

Le calendrier des sessions d'examen est établi par le CNTE/FFE.

L'examen du Maître-Randonneur est composé de deux épreuves : la première consiste en la rédaction d'un mémoire traitant du sujet choisi par le CNTE parmi les 3 proposés par le candidat, la deuxième est la soutenance orale du mémoire devant le jury. Le candidat qui réussit ces deux épreuves se verra remettre l'insigne de la Rose des Vents.

Brevets de pratiquants

Des certificats pour valoriser ses connaissances

Les Certificats de Connaissances, proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, permettent aux randonneurs de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances dans les diverses techniques nécessaires à une bonne pratique de la randonnée à cheval.

Il en existe cinq différents : initiation à l'orientation, initiation à la bourrellerie, soins et secourisme équin/entretien du cheval, maréchalerie de secours, matelotage/application au bâtiment.

Alternant théorie et pratique, les Certificats permettent au cavalier d'attester de connaissances et savoirs faire spécifiques :

■ Le **Certificat d'initiation à l'orientation** permet notamment d'appréhender la lecture d'une carte – échelle, symboles, altimétrie, etc, et les divers moyens d'orientation à la disposition du randonneur – points cardinaux, boussole, soleil et constellations... Le cavalier doit aussi pouvoir réaliser un parcours d'orientation en terrain varié.

■ Le **Certificat d'initiation à la bourrellerie** apporte les bases nécessaires

à la préparation et au travail du cuir ; le cavalier pourra notamment effectuer des réparations d'urgence en cas d'incident lors d'une randonnée.

■ Le **Certificat de connaissances en soins et secourisme équin/entretien du cheval** permet au cavalier d'apprendre à choisir et entretenir un cheval, à confectionner une trousse de secours d'écurie et de randonnée, à adopter les conduites à tenir en cas de boiteries, de plaies ou de coliques par exemple.

■ Le **Certificat de maréchalerie de secours** apporte des connaissances sur l'anatomie et le fonctionnement du pied, sur les outils et le choix des fers, ainsi que les bases permettant de déferer et remettre un fer à un cheval en cas d'urgence.

■ Le **Certificat de matelotage/application au bâtiment** permet au cavalier

En savoir plus

Pour en savoir plus sur l'organisation des examens, contactez votre CRTE. Retrouvez toutes les informations sur le Maître Randonneur, les Certificats de Connaissances et les Brevets de Randonneur en ligne sur le site internet de la FFE. Rendez-vous dans la rubrique Formations équestres / Brevets de Tourisme Equestre pour consulter ou télécharger les règlements.

Renseignements :

FFE Formation, Tél : 02 54 94 46 52, Email : formation@ffe.com

d'apprendre à réaliser divers nœuds, afin d'établir notamment une ligne d'attache, et d'harnacher un cheval de bât.

Des stages de préparation aux Certificats de Connaissances, permettant de travailler l'intégralité du programme, sont organisés par les centres de tourisme équestre adhérents de la FFE ou les CDTE/CRTE.

La période des vacances vous a permis de rencontrer des brocanteurs et chez certains des objets en rapport avec l'attelage. Mais on trouve aussi de nombreux objets sur les sites de vente en ligne. Que faire face à la tentation qui vous guette de bonnes ou mauvaises affaires ?

VOITURES

Il faut d'abord distinguer les voitures modernes des voitures anciennes. Une voiture moderne récente d'un diffuseur ayant pignon sur rue peut être intéressante. Certaines sont presque neuves, toutefois comme pour les voitures anciennes, il vaut mieux se déplacer pour les voir les photos étant insuffisantes pour juger de l'état exact d'un véhicule. Par exemple, comment juger sur photo de l'état des bandages ? Remarque valable pour les voitures anciennes : des jantes de roues mangées aux vers ne seront pas décelables, un brancard réparé donc à changer (mais il faut toujours changer les deux) n'apparaîtra pas sur la photo. Un fond de caisse pourri ne sera pas repérable. Il faut donc impérativement aller voir le véhicule et ne pas hésiter à sonder le bois avec une pointe de lame de couteau en cas de doute. N'oubliez pas que des réparations de charonnage se soldent par des centaines d'Euros de frais et cela peut dépasser mille Euros si vous y ajoutez une paire de brancards.

HARNAIS

Les plus faciles à acquérir sont les harnais récents de marque. Toutefois de la qualité de leur entretien dépend leur solidité et leur aspect notamment pour les harnais en cuir.

Mais ce sont généralement les harnais anciens qui vous attirent en raison de leur élégance, de la qualité de leur bouclerie et de leurs finitions bien tentantes. Il faut qu'ils aient été conservés au sec et régulièrement entretenus (deux fois par an) surtout s'ils n'ont pas servi. Sinon, les cuirs sèchent, les boucles sont attaquées par la corrosion, en particulier les ardillons souvent en acier revêtu de maillechort ou de laiton. Rien n'est pire pour la survie qu'un harnais entièrement monté. Les boucles en métal attaquent le cuir du fait des variations hygrométriques et le fragilisent. Utiliser des traits ou des guides dont on n'est pas sûr de la conservation est un risque à ne pas prendre.

COLLIER

Beaucoup d'entre nous rêvent d'habiller leur poney ou cheval d'un collier. Il vaut mieux une bonne bricole qu'un collier anglais mal adapté. Il est donc indispensable de mesurer l'encolure (et ce n'est



Les Haras Nationaux possèdent des harnais anciens toujours en usage et entretenus. Il n'en est pas de même pour ceux d'occasion.

pas facile) ou mieux d'essayer le collier au cheval en n'oubliant pas qu'un collier anglais s'enfile à l'envers, le bas en haut. On le fait pivoter dès les oreilles passées et il doit tomber parfaitement sur l'épaule. Le cuir doit être souple, ni craquelé, ni sec. S'il a des accrocs, il est inutilisable. A la rigueur on peut récupérer les attelles pour faire exécuter un collier sur mesure (très peu de spécialistes en la matière). Mais les attelles anciennes sont de bien meilleure qualité que les actuelles en inox ou en cupro-aluminium.

TIMON

A éviter car le bois risque d'être fragilisé notamment au niveau du collier de la barre de volée, les fibres étant rompues du fait de la pression exercée.

BRANCARDS

A éviter.

LANTERNES

Ne jamais acheter une lanterne orpheline. On a autant de chance de retrouver sa pareille que d'avoir le bon numéro du loto. Par ailleurs les réparations sont difficiles à effectuer et onéreuses, notamment pour les verres bombés latéraux. Seule restauration facile : repeindre. Mais attention aussi aux copies hongroises ou polonaises à ne pas payer au prix d'une ancienne.

Voici quelques conseils pour faire votre marché mais si vous avez un ami expérimenté dans la pratique de l'attelage, n'hésitez pas à le consulter.



Beau break d'écurie abandonné dans une grange. Il revit, attelé à deux Percherons

Alors qu'en saison touristique la promenade de personnes en voitures hippomobiles est très prisée, l'apprentissage de l'art de mener un cheval est de plus en plus demandé dans les clubs. Ces deux pratiques, bien qu'ayant le même support ne relèvent pas de la même réglementation.



les chemins ne sont pas appropriés au passage de voitures hippomobiles. En effet, cette marque, représentant une voiture à cheval, uniquement pour indiquer une déviation obligatoire pour les attelages, lorsque l'itinéraire principal comporte des portions non accessibles aux attelages. Cette déviation est indiquée par la marque « attelage » associée à une des autres marques (changement de direction ou continuité). Un itinéraire totalement interdit aux attelages sera signalé dès le départ du circuit soit par la marque attelage+croix, soit par un panneau en toutes lettres « interdit aux attelages ».

Bon à savoir :

Vous cherchez une assurance pour pratiquer l'attelage ?

En tant que discipline équestre reconnue par la FFE, l'attelage fait partie des actions d'équitation couvertes par l'assurance liée à la licence fédérale. Ainsi, une personne titulaire d'une licence en cours de validité est couverte pour les dommages corporels qu'elle subit, qu'elle soit en position de meneur ou de simple passager de l'attelage.



Apprendre à mener

Dès lors qu'une personne apprend l'attelage, cette situation relève de l'article L.212-1 du Code du sport qui fixe la liste des diplômes permettant d'enseigner, d'encadrer ou d'animer la pratique de l'attelage contre rémunération. Ces diplômes sont le BEES 2, BEES 1, BPJEPS mention attelage, AQA attelage, BPJEPS mention équitation (découverte de l'attelage), BPJEPS mention tourisme équestre (initiation au TREC attelé et accompagnement de randonnées). La rénovation du BPJEPS prévue pour 2012, devrait intégrer l'attelage dans le tronc commun des activités équestres que tout BPJEPS pourra initier.

Transporter des personnes en attelage

Le fait de véhiculer des personnes dans un attelage n'est pas réglementé par le Code du sport. Il s'agit d'un **transport** de personnes, tant que les passagers ne tiennent pas les guides. Ainsi les diplômes sportifs ne sont pas requis. En revanche, en tant que prestation réalisée à titre onéreux, il existe une obligation générale de sécurité.

Une assurance en responsabilité civile professionnelle est obligatoire ainsi qu'une assurance couvrant le transport de personnes et le professionnel doit **offrir des gages de sécurité**. Certaines compagnies d'assurance imposent aux professionnels d'être titulaires de diplômes attestant d'une capacité à

mener un attelage. Il existe notamment le Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre ou le Certificat de spécialisation de Cocher. Ces titres ne sont pas reconnus par le Code du sport pour l'enseignement mais justifient d'une aptitude à accompagner des randonnées en attelage ou d'un certain niveau de pratique. Les Galops fédéraux d'attelage peuvent également attester d'un niveau de pratique d'attelage.

Sur la route

Une voiture attelée d'un ou plusieurs chevaux est considérée comme un véhicule par le Code de la route, ainsi les attelages doivent respecter les feux et les priorités, respecter les stops en marquant un arrêt et circuler sur le côté droit de la chaussée. Le Code de la route impose spécialement aux attelages de porter au moins une lanterne c'est-à-dire un phare ou des dispositifs réfléchissants allumés à la tombée du jour, en dehors des agglomérations (Art. R.412-48). De plus, pour le transport de personnes, l'article R.434-1 du Code de la route limite l'attelage sur route à trois chevaux s'il s'agit de voitures à deux roues et à six s'il s'agit de véhicules à quatre roues.

Sur les chemins

La réglementation concernant les chemins n'est pas très différente de celle des cavaliers. Cependant, en termes de balisage, il existe des indications réservées aux attelages les informant que

Retour sur une Equirando Junior riche en émotions !

L'Equirando Junior 2011 s'est déroulé du 12 au 16 juillet dernier à Puylagarde dans le département du Tarn-et-Garonne. **120 enfants, 20 accompagnateurs et 140 chevaux et poneys** se sont retrouvés pour profiter du programme concocté par le Comité d'organisation. Retour sur cinq jours bien remplis.



sa chambre fut murée et redécouverte en 1990.

Le soir place à la boom sous le thème «Récup et recyclage». La plupart des équipes ont joué le jeu et sont venues déguisées. Chorégraphie préparée par les uns, chanson par les autres ont réchauffé l'ambiance! Les tubes se sont enchaînés et les cavaliers se sont déchainés.

Jeudi 14 juillet, – Randonnée autour de Puylagarde, – Soirée cabaret équestre

C'est sous le soleil et le sourire aux lèvres que les équipes sont parties randonner autour de Puylagarde. A leur retour, ils sont tous ravis de l'itinéraire qui leur a été proposé et des chemins qui ont permis aux plus grands de faire quelques galops. L'objectif de cette randonnée est de découvrir le patrimoine naturel au travers des différents milieux rencontrés: la haie, la prairie, la forêt et la pelouse sèche. Les participants découvrent tout au long du parcours des affichettes associant les espèces végétale et animale présentes dans les milieux. A l'arrivée, un petit jeu leur est proposé où ils doivent replacer les espèces dans leur milieu de vie. L'après-midi est dédiée aux sports de pleine nature. En route, pour le canoë pour les uns et pour l'accrobranche et la piscine pour les autres.

Pour le groupe canoë, une descente d'une heure et demie commence dans les gorges de l'Aveyron. Après quelques conseils techniques et le temps de se familiariser avec la pagaie et l'orientation du canoë, c'est parti. Les premiers rapides arrivent et les sensations fortes se font ressentir. Les batailles d'eau font rage, certains en profitent pour se jeter à l'eau, résultat tout le monde est trempé. Les paysages sont magnifiques, c'est un vrai bonheur de descendre la rivière de l'Aveyron bordée par les falaises.

Mardi 12 juillet, – Arrivée des équipes, – Spectacle de magie

A leur arrivée sur le site, les participants s'attèlent à l'installation du campement et au montage des paddocks. Chaque accompagnateur est briefé sur le déroulement de la semaine, consignes et informations leur sont données. Pour souhaiter la bienvenue aux cavaliers, ils ont reçu plusieurs publications de la FFE-CNTE dont le catalogue Cheval Nature et le manuel des galops 1 et 2 de pleine nature dans un sac griffé Equirando Junior. La soirée débute avec le discours de bienvenue de Didier Thouron, président du Comité d'Organisation. Celui-ci remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires de l'Equirando Junior 2011, notamment la FFE et Bernard Pavie, Président du Comité National de Tourisme Equestre, Hervé Delambre, Président de la FITE et Président d'honneur de l'Equirando junior 2011, le Comité Régional d'Équitation, le Comité Régional de Tourisme Equestre, les élus – les mairies de Puylagarde, Caylus et St Projet – et l'ensemble des 50 bénévoles mobilisés. Une fois le diner terminé, Pierre Fasan, magicien,

enchante petits et grands avec ses tours. Les chanceux qui sont montés sur scène avec lui sont ravis.

Mercredi 13 juillet, Chevauchée vers le village de St Projet, Soirée boom

Le campement s'éveille tôt, la première équipe doit partir à 8h30. Les départs se succèdent à intervalles de dix minutes. Le défi du jour: trouver et placer au bon endroit sur la carte, les différentes photos présentes sur la carte postale. Pour cela il faut ouvrir l'œil sur tout ce qui peut-être observé, se repérer dans l'espace et faire le lien entre la carte IGN et le terrain. La pluie est de la partie et bouleverse quelque peu le programme de la journée. La randonnée est écourtée et c'est sous une pluie battante que les équipes reviennent vers le camp. Après un déjeuner à l'abri dans la salle des fêtes qui sert de lieu de restauration pour la semaine, un car vient chercher les enfants pour la visite du château de St Projet dit château de la reine Margot. En effet en 1585, cette demeure accueillit Marguerite de Valois pendant deux nuits. Suite à son passage



© Crinières du Causse



© Crinières du Causse



© Crinières du Causse

Après le repas, René Verdier et sa troupe proposent leur cabaret équestre. Ils évoluent sur une carrière spécialement conçue pour l'occasion devant la salle des fêtes. Les numéros folkloriques s'enchaînent sous les yeux des cavaliers et des habitants de Puylagarde, invités pour l'occasion.

Vendredi 15 juillet, Randonnée en Quercy, Grand spectacle à Caylus

Après deux jours chargés en activités, le réveil est dur. Une belle journée attend encore les cavaliers. Ce matin, c'est muni de leur road book qu'ils vont devoir trouver leur chemin et s'initier à l'orientation. Au travers des chemins et de leur «Lo Camin»- Road Book- les enfants découvrent la relation intime entre les noms des lieux dits et ce qu'ils abritent.

Après le déjeuner, chaque groupe s'essaye à l'activité qu'il n'a pas faite la veille. L'accrobranche est l'occasion de tester sa bravoure. Une fois les consignes de sécurité données et les premiers essais effectués, en route pour le parcours. Accroché entre 5 et 7 mètres de haut, il faut passer les différentes difficultés: le pont de singe, le saut de tarzan ou encore les tyroliennes. Tout le monde s'en est donné à cœur joie et les cris se sont fait entendre. La grande tyrolienne, restera le moment préféré des enfants.

Pour la dernière soirée de l'Equirando Junior 2011, en route pour le stade de Caylus où Jean-Marc Imbert et son équipe donnent un spectacle plein de prouesses. Pendant plus d'une heure et demie, les numéros se sont succédés et les applaudissements n'ont pas faibli! Les enfants sont ravis de voir évoluer les chevaux sans selle ni bride pour le numéro de l'indien par exemple, des voltiges spectaculaires, de la poste hongroise... Tout le monde rentre au campement des étoiles plein les yeux.

Samedi 16 juillet Défilé, Remise des souvenirs

C'est la dernière fois que la trompette de Philippe réveille le campement, seule chose qui ne manquera peut-être pas aux équirandins juniors! Aujourd'hui c'est le traditionnel défilé dans la ville. Les équipes se pomponnent et se rejoignent dans le grand pré en bas du campement pour se mettre en ordre de départ sous la houlette de Didier. Le cortège s'élance, et, après un petit tour dans la campagne, défile dans les rues de Puylagarde sous les yeux enchantés des habitants et des parents venus pour l'occasion. Une présentation de chaque équipe est faite par Véronique Peschard, administrateur du CNTE en charge de l'Equirando Junior, sous les applaudissements de la foule. Les équipes scandent des chansons, c'est à celle qui se fera le plus entendre. La bonne ambiance est au rendez-vous comme elle l'a été tout au long de ce séjour.

Avant le déjeuner place à la remise des souvenirs. Didier Thouron tient à remercier tout le monde pour le bon déroulement de l'Equirando Junior 2011 - participants, bénévoles, partenaires et élus - sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Les enfants ont eux aussi tenu à remercier toute l'équipe pour ce séjour en offrant à Didier une standing ovation. L'heure des cadeaux

est arrivée. Tous les équirandins juniors ont reçu une plaque à l'effigie de l'affiche Equirando Junior 2011 et deux guides sur la faune et la flore locale. Une plaque de bois gravée a été remise à chaque chef d'équipe. Après le déjeuner, Jean-Marc Imbert et son équipe ont eu la gentillesse de faire des photos avec les équipes en compagnie de Yellow, le cheval phare du spectacle de la veille et signer des autographes.

L'Equirando junior 2011 se termine. Le campement et les paddocks se vident. Objectif atteint: les enfants repartent heureux et avec plein de souvenirs. Tous sont partants pour revenir.

Les défis

En plus des défis «randonnées», les équipes ont relevé durant toute la semaine deux défis éco-responsables «foin» et «crottin». Le défi foin consiste à gérer au mieux sa consommation en évitant le gaspillage et le piétinement. Le défi crottin consiste à réaliser le plus haut tas de crottin, le plus haut réalisé a atteint 1,08m. A la fin de la manifestation, les habitants de Puylagarde sont venus chercher leur sac à crottin pour leur jardin.

Rendez-vous est pris pour l'Equirando Junior 2012 qui aura lieu au mois de juillet à Treigny en Bourgogne !



© Crinières du Causse

Haras du Pin

Equirando 2012 du 27 au 29 juillet :
un territoire à découvrir, chacun à son rythme,
et à savourer suivant ses émotions.

J-1 an avant les festivités. Après Vizille en 2010, l'Equirando s'attaque à la Normandie et plus particulièrement au Haras du Pin.



Les inscriptions des Equirandins débuteront le 1^{er} janvier 2012, mais dès à présents il est possible de créer son itinéraires grâce au site de l'Equirando. Les itinéraires proposés traverseront la Normandie par les 4 points cardinaux. Des J-1 seront définis dans les prochaines semaines et une liste d'hébergements est déjà présente sur le site. Les Régions Basse-Normandie et Haute-Normandie se mobilisent fortement pour faire de cette Equirando 2012, une expérience sensationnelle pour tous les cavaliers, meneurs et publics.

Pour cette édition, le C.O. souhaite donner un caractère international accru à l'Equirando 2012, en favorisant, entre autres participants étrangers habituels, la venue de délégations étrangères. Avec l'aide de la FITE, des délégations suédoise, anglaise et québécoise devraient être présentes.

Le comité d'organisation vous donne rendez-vous au Salon du Cheval 2011 avec les Jeux Equestres 2014 et le Comité Régional d'Equitation Normandie, afin de promouvoir cet événement et être à l'écoute de ses Equirandins.

Retrouvez toutes les informations sur www.equirando.com.



© G. Alleaumes

Avec ce Versailles du cheval, les Equirandins ont de quoi faire.

A l'approche de juillet 2012, le comité d'organisation de l'Equirando 2012 s'affère pour mettre les petits plats dans les grands, en collaboration avec les régions Haute et Basse Normandie mais aussi le comité régional de tourisme. Ce grand événement, qui remporte au fil des éditions un succès croissant, est devenu le plus grand rassemblement européen de cavaliers, chevaux et attelages. Chaque Equirandin partira, donc, d'où il veut, quand il veut et comme il veut pour rejoindre le Haras du Pin, lieu mythique créé par Louis XIV, en 1715.

Riche de sa diversité la Normandie est avant tout « terre de cheval ». Elle est la première région où se développe la filière équine, elle regroupe 8 674 élevages et 5705 licenciés touristes. Les 27, 28 et 29 juillet 2012, c'est plus de 1200 cavaliers et meneurs que sont at-

tendus, dans une ambiance toute particulière aux abords du Haras du Pin, en Normandie : le berceau du cheval. Au terme de leur randonnée, les Equirandins posent leurs sacoches au cœur d'un immense haras. Après un repos bien mérité, ce sont les réjouissances, les animations et les rencontres qui commencent. Festins majestueux à l'image du lieu, découverte du Haras et des métiers liés au cheval, suivis d'un spectacle digne des plus grands.

Avec sa Suisse Normande, la région saura dévoiler ses plus belles facettes. Ses Parcs Naturels Régionaux (du Perche, du Maine, des Boucles de Seine et les Marais du Cotentin) ainsi que son littoral chargé d'histoire seront séduire les plus passionnés. Quant aux plaines normandes, elles raviront les cow-boys des temps modernes. Pour les plus gourmands c'est l'occasion de découvrir la capitale du bien-vivre et une gastronomie attachée à son terroir et à ses traditions ancestrales.



© G. Alleaumes

SPORTS DE NATURE, SITES DE PRATIQUE ET CONFLITS D'USAGE

Dès la fin des années soixante-dix, les activités physiques de pleine nature, jusque-là très discrètes, ont connu une forte massification. Les premiers adeptes des sports de nature ont peu à peu été rejoints par des néophytes mais aussi par les clients des prestataires sportifs, à la recherche de sensations et de retour à la nature. Cette multiplication des pratiquants mais aussi des pratiques a entraîné l'utilisation d'espaces de plus en plus étendus sur lesquels la cohabitation est devenue parfois difficile.

Sports de nature et sites de pratiques

En héritage du concept de «plein-air» né au 19^e siècle, puis, de la notion d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) des années 90, on parle aujourd'hui de «sports de nature». La définition des sports de nature est fondée sur l'environnement dans lequel ils se pratiquent. Ainsi, l'Article L311-1 du code du sport stipule : «les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains ou des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux». Canoë, VTT, spéléologie, escalade, parapente, etc, les sports de nature rassemblent des activités très diverses qui n'ont parfois rien en commun, ou au contraire, parfois, beaucoup... C'est le cas des activités de randonnée, dont fait partie la randonnée équestre, qui se partagent des espaces naturels adaptés à l'itinérance, les chemins.

En France, on compte environ un million de kilomètres de chemins, ouverts aux pratiques de randonnée de toutes sortes. Côté équitation, les organes déconcentrés, départementaux et régionaux de la FFE-CNTE ont reconnu 80 000 km de chemins pour la pratique à cheval ou en attelage, dont 16 à 18 000 sont balisés.

Conflits d'usage

Nature des conflits

Les conflits les plus fréquemment rencontrés dans le cadre de la pratique des sports de nature et en particulier sur les chemins sont :

- des questions de responsabilité juridique, de sécurité, d'empiètement sur propriété privée ;
- des conflits d'usage entre pratiquants ;
- des conflits avec les organismes gestionnaires d'espaces naturels sensibles tels que la forêt, le littoral, les zones protégées, etc ;
- des conflits d'usage avec les acteurs traditionnels du milieu rural : agriculteurs, éleveurs, chasseurs, pêcheurs, propriétaires ou occupants locaux.

L'origine des conflits

L'accroissement du nombre de pratiquants, la multiplication des pratiques,



l'étendue progressive des espaces de pratique, mais également l'affectation à la pratique sportive de sites qui à l'origine n'y étaient pas destinés, ont contribué à l'émergence des conflits.

En effet, contrairement aux stades, gymnases, piscines, patinoires, etc., la nature n'est pas dédiée à l'origine aux activités sportives mais est utilisée par d'autres activités humaines, productives, résidentielles ou de loisir ou encore font l'objet d'autres objectifs comme la protection de la nature. Il n'est donc pas étonnant que certains utilisateurs antérieurs aient pu avoir des réactions conflictuelles face à la nouveauté des sports de nature.

La concertation des acteurs des sports de nature

Aujourd'hui, bien que quelques résistances demeurent encore entre certains groupes d'acteurs, les sports de nature semblent de mieux en mieux intégrés et leur rôle pour le développement - économique, social et environnemental - et la valorisation durable des territoires bénéficie d'une réelle prise en compte.

A l'échelle institutionnelle comme à l'échelle locale, la tendance est à la concertation. La principale mesure au niveau national en faveur des sports de

nature est la loi sur le sport du 6 juillet 2000. Cette loi a établi la mise en place des Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) rassemblant les représentants des fédérations sportives, élus locaux, associations de protection de l'environnement, gestionnaires d'espaces dans le but de réaliser des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Cette mesure permet d'institutionnaliser les sites sportifs de nature au niveau local, de leur apporter une garantie de pérennité tout en prenant en compte la préservation de l'environnement. La présence d'acteurs équestres au sein des CDESI est primordiale afin que les attentes des cavaliers soient prises en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de développement des sports de nature au niveau des départements. Actuellement, sur l'ensemble du territoire, on compte 39 CDESI et 11 PDESI votés. La FFE-CNTE réalise actuellement un état des lieux de la représentation des acteurs du tourisme équestre au sein de ces commissions, grâce à une enquête auprès des CDTE. Un parallèle sera effectué avec la Fédération Française de Randonnée afin de mettre en place un système de représentation mutuelle au sein des CDESI, pour la défense des intérêts communs des équestres et des pédestres.

Réseau et actions de la FFE-CNTE

Suivant la même logique de concertation, des réseaux se mettent en place entre les différents acteurs impliqués dans les problématiques liées aux sports de nature. A travers son schéma national de dévelop-

pement des infrastructures du tourisme équestre, la FFE-CNTE s'inscrit dans cette démarche et entretient des relations avec différents partenaires, notamment avec d'autres fédérations sportives comme la FFRandonnée, la FFCyclotourisme; et des

gestionnaires d'espaces naturels comme l'ONF et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux.

Des conventions, déjà établies ou en cours d'élaboration, définissent les actions à mener conjointement pour l'aménagement des sentiers, le balisage, l'accès et le partage des sites de pratique et la protection de l'environnement, entre autres.

Autour de ces thématiques, différents outils sont en projet, comme une Charte de bonne conduite à destination des usagers des chemins, l'organisation d'événements multi-activités et différentes actions de sensibilisation à l'environnement. Pour suivre les actualités du tourisme équestre, rendez-vous sur www.ffe.com/tourisme.



En savoir plus

Pour en savoir plus sur les sports de nature et les CDESJ, consultez le site du Pôle Ressources National des Sports de Nature : www.sportsdenature.gouv.fr.

Le plan départemental de randonnée équestre du Val d'Oise

Le premier Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) du Val d'Oise fut déposé en 1979. Ce n'est qu'en 2008 qu'a débuté la mise en œuvre du Plan Départemental de Randonnée Equestre (PDRE), sous la conduite du CDE et de sa commission tourisme équestre. Grâce aux bénévoles de cette commission et aux cavaliers habitués à sillonner le département à cheval, 1 200 km de chemins ont été recensés.



Cette démarche visant à structurer l'offre de randonnée équestre du département répond à trois objectifs : permettre aux randonneurs de l'Île de France et d'ailleurs de profiter du patrimoine naturel qu'offre la région notamment grâce à la présence de deux Parcs Naturels Régionaux et de nombreuses forêts domaniales ; proposer

aux grands voyageurs une traversée du département Nord-Sud ou Est-Ouest et enfin, créer une dynamique économique et sociale autour d'une nouvelle activité.

Le PDRE s'organise autour d'un axe central qui part d'Orry la ville, au cœur du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, et traverse

INITIATIVES EN REGION

le département d'Est en Ouest. A partir de cet axe, plusieurs boucles de randonnée ont été créées, autour de 5 grands pôles : le château de Chaussy, la vallée d'Auvers sur Oise, Vigny et Marines, villages situés au cœur du Parc du Vexin, et l'Abbaye de Royaumont. Ces pôles sont des sites touristiques forts dans lesquels les cavaliers randonneurs peuvent facilement organiser une étape : hébergement humain, site d'accueil pour les chevaux, services de transport des chevaux, etc. y sont proposés.

Des circuits linéaires et liaisons inter-clubs ont également été mis en place. Ces parcours permettent la randonnée itinérante, de centre équestre en centre équestre.

Les itinéraires sont de un à trois jours chacun. Afin de proposer une offre complète aux cavaliers randonneurs, le CDE et ses partenaires s'attèlent à présent à la réhabilitation de bâtiments désaffectés afin de créer des structures d'hébergement adaptées à l'accueil des cavaliers et des équidés.

En savoir plus

Les topoguides et informations sur le PDRE sont disponibles sur le site internet commun du CDE et du CDTE : www.equitation95.com. Contact : cdevo95@aol.com, tél : 01 39 59 74 02.

CHEVAL ÉTAPE : UN LABEL POUR TROUVER FACILEMENT UN POINT D'ÉTAPE POUR VOTRE CHEVAL.



Dans le cadre des démarches qualité proposées aux établissements équestres adhérent, la FFE a mobilisé un groupe de travail afin de construire le cahier des charges du label Cheval Étape. Cheval Étape vise à mettre en avant les professionnels proposant l'accueil de chevaux à l'étape et ainsi valoriser leurs compétences.

Ce label est accessible aux établissements adhérents de la FFE qui proposent d'accueillir des équidés à l'étape pour au moins une nuit. Les motifs d'une étape peuvent être nombreux : randonnée, compétition, transport...

Pour obtenir le label, les points d'étape devront répondre à un cahier des charges comprenant de nombreux critères cou-



© Vercors à cheval / E. Minodier

vrant des thèmes variés permettant de qualifier une prestation de qualité :

- **Accessibilité et accueil** : signalétique, fléchage interne, parking, point accueil. L'établissement doit être clairement identifiable et le point accueil doit être organisé.
- **Hébergement des chevaux** : qu'il soit intérieur ou extérieur, l'hébergement proposé doit être adapté, sécurisé et propre. Il devra être équipé d'un point d'eau.
- **Aire de soin / de préparation** : un espace doit être aménagé et réservé afin que les cavaliers puissent préparer les équidés à l'arrivée et au départ ; un local aménagé permettra aux cavaliers d'entreposer leur matériel de sellerie, de transport...

- **Services associés** : matériel de maréchalerie à disposition, informations sur les activités proposées à proximité, cartes des itinéraires consultables sur place... Entretien et propreté générale du site contribuent à la qualité de l'accueil.

- **Alimentation** : afin de faciliter l'intendance, l'hébergeur devra mettre du foin à disposition des équidés faisant étape chez lui.

Pour chaque établissement, la capacité d'accueil ainsi que la nature de l'hébergement - boxe, pré - seront précisées ; des tarifs à la nuitée seront proposés.

Afin que la prestation soit complète, il est important que le cavalier puisse bénéficier lui aussi d'une solution d'hébergement. L'établissement équestre devra donc pouvoir orienter vers un point d'hébergement et de restauration. Ce dernier devra être distant d'au maximum 500m de la structure accueillant les chevaux, Distance portée à 3 km si le transport est organisé.

Le label Cheval Étape doit permettre :

- Aux cavaliers de passage de se repérer parmi l'offre de prestations liées à l'accueil des équidés à l'étape.

- Aux professionnels de l'hébergement d'équidés, d'afficher leur sérieux et leur compétence en matérialisant leur engagement dans la démarche qualité des établissements labellisés Cheval Étape.

Aspirations des cavaliers de passage	Offre
Bien-être et sécurité de son cheval	Aménagements et installations pour les équidés, alimentation
Agrément du cavalier	Aménagements et fonctionnalité des espaces de rangement, mise à disposition de matériel spécifique
Services adaptés	Accueil de chevaux à la nuitée, informations touristiques
Sécurité	Respect des obligations légales Installations sécurisées
Accès facile à l'information, accueil	Accueil, convivialité, diffusion de supports de communication

Le label Cheval Étape répond à l'évolution des attentes des clientèles des établissements équestres, en particulier quant à l'accueil et l'hébergement des équidés pour une courte durée.

En savoir plus

Renseignements : FFE qualité, tél : 02 54 94 46 21, qualite@ffe.com.

2011, année française des Outre-mer

Si 2011 célèbre les forêts à l'échelle internationale, c'est aussi en France l'année des Outre-mer.

S'il est gestionnaire d'1/3 de la forêt française, on sait moins que l'ONF gère aussi 6 Mha dans les 4 départements d'Outre-mer : Guyane, Martinique, Guadeloupe et La Réunion.

Les enjeux en matière de gestion durable y sont également importants, où les équilibres entre faune et flore très riches et largement inconnues, sont soumis à une forte pression humaine et touristique aux Antilles et à la Réunion.

L'île de La Réunion dispose d'un réseau de réserves biologiques domaniales de 37 000 hectares. L'accueil du public est développé en prenant toutes les mesures de protection des milieux, tout en concentrant les actions sur la découverte et la pédagogie du grand public. Les gestionnaires des espaces naturels de l'île doivent lutter contre les espèces envahissantes qui nuisent aux endémiques fragiles.

Dans un état de conservation remarquable au regard de la situation des forêts intertropicales du monde, la forêt de Guyane est l'objet d'enjeux majeurs pour préserver les rôles écologiques des milieux, valoriser économiquement et durablement les forêts : approvisionnement de la filière bois, développement éco-touristique, utilisation des produits de la forêt par les populations... Les gestionnaires, ONF et Parc national de Guyane tentent de fédérer la société guyanaise autour de la forêt en impliquant la population.

En Martinique, les forêts présentent des visages très différents : tropicales humides sur les reliefs du nord, semi-humides ou sèches dans le sud, jusqu'à la mangrove des bords de mer.

Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel et d'un taux d'endémisme important, l'archipel de la Guadeloupe constitue également un haut lieu de la biodiversité mondiale.

<http://2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr/>



Cascade des écrevisses, Parc National de Guadeloupe

L'Estafette

Comité National de **TOURISME ÉQUESTRE**
Équitation de France

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

À découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Équestre, 41500 Lamotte.

Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature

- 3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 8,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion de nos activités. Les informations recueillies d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41500 LAMOTTE, TEL : 02 54 04 46 80, fax : 02 54 04 46 81, Email : activ@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cocher cette case

Revue trimestrielle

LICENCE FFE

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

Sylviculture...

Par Laura Billès

Charlotte et O'Freeze sont partis en forêt profiter d'une belle journée d'automne. Mais dès la barrière passée, nos deux amis ont senti que quelque chose avait changé.

O'Freeze, d'abord, qui observe d'un œil suspicieux l'immense tas de bois empilés au bord du chemin, puis Charlotte qui au premier tournant se retrouve face à une parcelle... vide !

Charlotte n'en revient pas. Là où la fois d'avant il y avait un bois touffu, il n'y a plus un arbre. Enfin pas tout à fait, en réalité il en reste bien quelques-uns et non des moindres : de grands chênes majestueux qui jusqu'alors étaient cachés dans le fouillis d'arbres et arbustes. Charlotte et O'Freeze s'arrêtent pour contempler la parcelle nue, mais O'Freeze tourne brusquement la tête car quelqu'un s'approche d'eux. C'est un forestier, alors Charlotte ne peut s'empêcher de lui demander quelle catastrophe s'est abattue sur la parcelle. Ce dernier sourit et lui explique...

Le bois a seulement été coupé. En France et plus généralement là où il y a des hommes, les forêts ne sont jamais tout à fait naturelles, mais exploitées de différentes manières. Cela dépend de beaucoup de facteurs, notamment du terrain, du climat et du type d'arbres.

Certains, comme le charme, le châtaignier, ou le faux acacia peuvent repousser à partir de leur souche, on parle alors de peuplement en taillis. Ces taillis sont coupés à blanc tous les 25 à 50 ans et les arbres repoussent ensuite à partir des souches. Le bois de ces arbres est souvent utilisé comme bois de chauffage.

D'autres se régénèrent par semis, c'est-à-dire par les graines. C'est le cas du chêne commun, du peuplier ou du pin. On parle dans ce cas de peuplement en futaie. Le bois de ces essences est de grande qualité et peut servir en ébénisterie ou en menuiserie. Mais pour avoir de beaux arbres, il faut éclaircir régulièrement la parcelle pour sélectionner les plus belles tiges et laisser aux arbres choisis suffisamment de place pour s'épanouir. Après la dernière coupe il n'en restera que quelques-uns, les plus beaux, dont les graines serviront de semis au nouveau peuplement.

Charlotte ouvre de grands yeux, elle n'imaginait vraiment pas être devant une nurserie de petits chênes ! Seule-



Une futaie artificielle de peupliers : peupleraie

ment, devra-t-elle attendre longtemps avant de retrouver la forêt telle qu'elle l'a toujours connue ?

Le forestier caresse l'encolure d'O'Freeze qui commence à trouver le temps long et répond à Charlotte que la parcelle de chêne devrait mettre 100 à 150 ans pour repousser et que peut-être ses arrières petits-enfants connaîtront les chênes adultes. Il ajoute que d'autres essences poussent beaucoup plus rapidement comme le peuplier (12

à 25 ans) et sont pour cela souvent plantées artificiellement.

Charlotte remercie le forestier et reprend sa promenade avec un petit pincement au cœur...la forêt ne sera désormais plus la même. Mais sa rencontre lui aura aussi permis d'apprendre quelques notions de sylviculture, c'est-à-dire de l'exploitation des forêts, et Charlotte se demande déjà quel type de parcelle sera la suivante : un taillis, une futaie ou même un taillis sous futaie ?



Un taillis de charmes

Concours Randonature

Voici, à nouveau, un jeu concours dont les questions sont en rapport direct avec le cheval et la randonnée. Une bonne occasion d'élargir vos connaissances et de gagner l'un des nombreux lots offerts aux vainqueurs.

Le concours se décompose en deux parties :

- Un formulaire de 10 questions, sur lequel il suffit de cocher les cases justes.
- Une question subsidiaire où il vous est demandé d'estimer le plus précisément possible, le poids d'un fer à cheval présenté en photo.

A vous de jouer, et que les meilleurs gagnent !

Claude Lux



REGLEMENT DU CONCOURS

Ce concours comporte 10 questions, ainsi qu'une question subsidiaire. Seuls les candidats ayant répondu juste aux 10 questions seront départagés par la question subsidiaire. Un tirage au sort permettra de départager les éventuels ex æquos.

La participation est réservée aux titulaires de la licence fédérale (FFE) en cours de validité.

Comment répondre

Répondez directement sur les deux pages de l'Estafette ou sur des photocopies en notant très lisiblement vos : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, mail, ainsi que le numéro de votre licence FFE en cours de validité.

Attention : ne cochez qu'une seule case par question.

Les réponses doivent être expédiées avant le 10 novembre 2011 à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi).

**FFE Tourisme – CNTE
Parc Equestre
41600 LAMOTTE**

De nombreux lots sont prévus pour la remise des prix qui aura lieu sur le stand du CNTE, à l'occasion du salon du cheval de Paris qui se déroule cette année du 3 au 11 décembre 2011.

Les lots seront expédiés aux gagnants qui n'auront pas pu être présents ou représentés, lors de la remise des prix.

La liste des gagnants ainsi qu'un corrigé paraîtront dans un prochain numéro de l'Estafette.

■ Question subsidiaire

Estimez avec le plus de précision possible le poids de ce fer, posé sur du papier quadrillé (carreaux de 10 mm de côtés). Reportez d'une façon lisible le poids estimé du fer dans la case ci jointe : poids exprimé grammes.



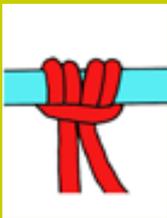
BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom* : Prénom* :

Adresse exacte* :

Tél* : N° de licence* :

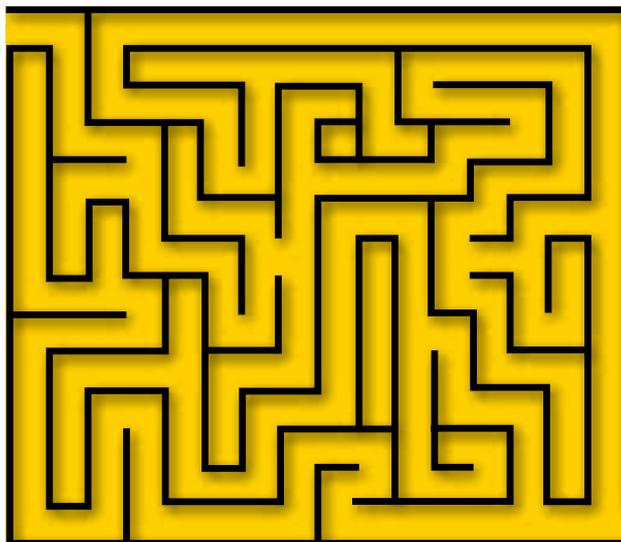
Email :

N°	Questions	Entourez la bonne réponse (une réponse par question)				
1	Un cavalier parcourt 3,9 km au pas à une vitesse de 6,5 km à l'heure, puis 4,8 km au trot à 12 km à l'heure, puis il revient au pas rapide à 7 km par heure sur 4,9 km. Combien de temps a-t-il mis au total ?		1 heure et 7 minutes	2 heures	1 heure et 42 minutes	1 heure et 27 minutes
2	En attelage, comment se nomme la partie qui relie la bricole ou le collier au timon ?		Mantelet	Chaînette	Croisillon	Croisière
3	Sur quelle partie du cheval peut se situer une « cerise » ?		Le pied	La lèvre supérieure	L'intérieur de l'oreille	La vulve
4	L'un de ces chevaux est à l'origine de la race Pur Sang anglais. Lequel ?		Furioso	Jappeloup	King horse	Godolphin Arabian
5	Où se situe l'étoile radicale du cheval ?		Sur une vertèbre	Sur le front	Sur une molaire	A la pointe de la fourchette
6	Quel est le nom de ce nœud ?		Nœud de jambe de chien	Nœud de ligne	Nœud de Prusik	Nœud d'arrimage
7	Que signifie 132 sur cette bobine de fil à coudre le cuir		La longueur du fil de la bobine	L'épaisseur du fil	Que c'est un fil de chanvre	Que c'est un fil de nylon
8	Qu'est ce qu'un dosset ?		Une partie de la selle	Le nom d'une partie de cuir	Un tapis de selle particulier	Une partie de la ligne du dessus du cheval
9	Que signifie uvéite ?		Une affection de l'œil	Une blessure à la langue	Une forme d'urticaire	Une malformation artérielle
10	Que représente une UFC ?		Unité de fluxion cardiaque	Association de 3 vitamines	Une équivalence alimentaire	Un système de coordonnées

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

1

Aide ce cavalier à venir s'inscrire dans son centre équestre



2

Le mot caché

Retrouve les 16 mots suivants dans le tableau afin de reconstituer avec les lettres restantes un mot de 8 lettres :

BOMBE, BOOTS, BROsse, CURE PIEDS, EPONGE, ETRIER, ETRILLE, GANTS, GRAISSE, GUETRE, LICOL, LONGE, MORS, PINCEAU, RENE, TAPIS

C	U	R	E	P	I	E	D	S	T
L	G	R	A	I	S	S	E	V	A
U	R	R	E	I	R	T	E	E	P
A	G	B	O	M	B	E	A	T	I
E	A	E	L	I	C	O	L	R	S
C	N	E	S	S	O	R	B	I	E
N	T	I	B	O	O	T	S	L	N
I	S	L	O	N	G	E	C	L	E
P	A	E	P	O	N	G	E	E	R
M	O	R	S	E	R	T	E	U	G

3

Devinette

Combien de licenciés FFE fléchés tourisme y a-t-il en France ?

Environ 20000 Environ 50000 Environ 90000



© Illustrations : Pascale Bougeault

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel « guide des plantes toxiques » et une boussole. Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 novembre 2011 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Résultat jeux N° 109

1 Jeu des 7 erreurs : voir la solution ci-contre

2 Charade : le cheval de Prjevalski

3 Devinette : la reine/les reines/les rênes

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

MA LICENCE *UNE EVIDENCE*



**LE CHEVAL
C'EST TROP
GÉNIAL !**

WWW.FFE.COM



**À demander à votre club
DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE**

- La licence est le passeport pour pratiquer les **ACTIVITÉS** de la Fédération Française d'Équitation.
- Elle donne accès aux **GALOPS**, aux **DEGRÉS**, aux **MANIFESTATIONS** et aux **COMPÉTITIONS** officielles de la FFE.
- Elle comporte une **ASSURANCE**.
- Elle permet de bénéficier de **RÉDUCTIONS** et de **TARIFS PRÉFÉRENTIELS** sur les équipements, les loisirs et les assurances.
- Elle donne accès à la **PAGE CAVALIER FFE** pour imprimer ses diplômes, son attestation de licence, son carnet de randonnées...



FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

L'équitation est menacée par un changement de fiscalité !

Une TVA à 19,6% au lieu de 5,5% sur les activités équestres et la vente de chevaux ?

Telle est la menace que la Commission européenne fait peser sur la France.

Des conséquences désastreuses pour les citoyens :

- Perte de pouvoir d'achat pour plus d'1 million de familles
- Coup de frein au développement des activités équestres, pourtant largement démocratisées
- Disparition de nombreux centres équestres
- Hausse du prix de l'équitation

L'équitation mérite une solution pérenne !

www.lequitationenperil.org



L'équitation en péril !

Sauvegardons une fiscalité adaptée